**EXTRAITS DES DELIBERATION PRISES AU COURS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 juin 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 05 juin à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BASSIGNAC LE HAUT (Corrèze), dûment convoqués le 16 avril 2026, se sont réunis à la Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence Monsieur Guy LAVESQUE, Maire.

**Présents** : Annick BENAZECH, David LAFARGE, Guy LAVESQUE, Olivier PELLEGRIN, Philippe PENTLAS, Marie-José RAMOND, Christiane VERNAC, formant la majorité des membres en exercice

**Absents Excusés:** Claudine BRIATORE (procuration à Marie-José RAMOND), Sophie CUEILLE (procuration à David LAFARGE), Jill KINDT (nationalité Belge) , David CHASSAGNE (procuration à Guy LAVESQUE)

Mme Marie José RAMOND a été désignée secrétaire de séance

**OBJET** *:* désignation des délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs

Le maire indique que, conformément :

- aux articles L.283 à L.293 du code électoral ;
- au décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
- à l'arrêté préfectoral fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et suppléants à désigner,

le conseil municipal doit procéder à l'élection des délégués et suppléants appelés à former le collège électoral sénatorial.
Il est rappelé que les conseillers municipaux n'ayant pas la nationalité française ne peuvent ni être membres du collège électorat sénatorial ni participer à l'élection des délégués titulaires, suppléants et supplémentaires.
Le bureau électoral est constitué conformément aux dispositions du code électoral.

Après appel des candidatures, il est procédé au vote à bulletin secret.

**Résultat de l'élection des délégués**
Nombre de conseillers présents ou représentés : [10 ]
Nombre de votants : [10 ]
Nombre de suffrages déclarés nuls : [1 ]
Nombre de suffrages exprimés : [09 ]
Majorité absolue : [06 ]
Ont obtenu :

- M. LAVESQUE Guy: [ 09] voix

Est proclamé élu délégué :

1. M. LAVESQUE Guy

**Résultat de l'élection des suppléants**
Nombre de votants : [10 ]
Nombre de suffrages exprimés : [09 ]
Ont obtenu :

- Mme RAMOND Marie-José : [10 ] voix
- M. PELLEGRIN Olivier : 10 voix

- M. LAFARGE David : 09 voix

Sont proclamés élus suppléants :

- Mme RAMOND Marie-José
- M. PELLEGRIN Olivier
- M. LAFARGE David

| |
|---|
| Nombre de suffrages exprimés : 10 |
| Votes Pour : 10 |
| Votes Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

L'an deux mil vingt-six, le 05 juin à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BASSIGNAC LE HAUT (Corrèze), dûment convoqués le 16 avril 2026, se sont réunis à la Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence Monsieur Guy LAVESQUE, Maire.

✓

✓ **Présents** : Annick BENAZECH, David LAFARGE, Guy LAVESQUE, Olivier PELLEGRIN, Philippe PENTLAS, Marie-José RAMOND, Christiane VERNAC, formant la majorité des membres en exercice

✓ **Absents Excusés:** Claudine BRIATORE (procuration à Marie-José RAMOND), Sophie CUEILLE (procuration à David LAFARGE), Jill KINDT (nationalité Belge) , David CHASSAGNE (procuration à Guy LAVESQUE)

✓ Mme Marie José RAMOND a été désignée secrétaire de séance

✓

✓

**OBJET :** désignation des délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs

Le maire indique que, conformément :

- aux articles L.283 à L.293 du code électoral ;
- au décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
- à l'arrêté préfectoral fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et suppléants à désigner,

le conseil municipal doit procéder à l'élection des délégués et suppléants appelés à former le collège électoral sénatorial.
Il est rappelé que les conseillers municipaux n'ayant pas la nationalité française ne peuvent ni être membres du collège électorat sénatorial ni participer à l'élection des délégués titulaires, suppléants et supplémentaires.
Le bureau électoral est constitué conformément aux dispositions du code électoral.

Après appel des candidatures, il est procédé au vote à bulletin secret.

**Résultat de l'élection des délégués**
Nombre de conseillers présents ou représentés : [10 ]
Nombre de votants : [10 ]
Nombre de suffrages déclarés nuls : [1 ]
Nombre de suffrages exprimés : [09 ]
Majorité absolue : [06 ]
Ont obtenu :

- M. LAVESQUE Guy: [ 09] voix

Est proclamé élu délégué :

2. M. LAVESQUE Guy

**Résultat de l'élection des suppléants**
Nombre de votants : [10 ]
Nombre de suffrages exprimés : [09 ]
Ont obtenu :

- Mme RAMOND Marie-José : [10 ] voix
- M. PELLEGRIN Olivier : 10 voix
- M. LAFARGE David : 09 voix

Sont proclamés élus suppléants :

- Mme RAMOND Marie-José

- M. PELLEGRIN Olivier
- M. LAFARGE David

| | |
|---|---|
| ✓ | Nombre de suffrages exprimés : 10 |
| ✓ | Votes Pour : 10 |
| ✓ | Votes Contre : 0 |
| ✓ | Abstention : 0 |

✓

✓